

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

Le 21 avril 2021

**A Guichainville, dans l’Eure, un nouveau centre de tri verra bientôt le jour**

**Isabelle DORLIAT-POUZET, Secrétaire générale de la préfecture de l’Eure, Sous-préfète d'Évreux, Hubert Dejean de la Bâtie, Vice-Président de la Région Normandie en charge de l’environnement, du littoral et de l’énergie, Alain Petitbon, Président du SETOM, Bernard Leroy Président de l’Agglomération Seine-Eure, Thibaut Beauté, Président du SYGOM, Rosine COULONG, Vice-présidente d’Evreux Portes de Normandie en charge de la propreté de la collecte et du traitement des déchets, Eric PRUD’HOMME, Directeur régional délégué de l’ADEME Normandie, Frédéric QUINTART, Directeur régional ouest Citeo, et Jean-François REGE, Directeur Région Nord Normandie de la société TRIVALO 2**, **se** **sont rendus, ce matin, à Guichainville pour visiter les travaux de construction d'un nouveau centre de tri des déchets ménagers.**

**Ce centre de tri, ultramoderne, sera livré dans son intégralité à la fin de l’année et pourra valoriser jusqu’à 35 000 tonnes de déchets recyclables par an. D’un montant de 16,2 millions d’euros, ce projet est** **porté par l’Agglo Seine Eure, le SYGOM et le SETOM de l’Eure, avec le soutien financier de la Région Normandie, de l’ADEME et de CITEO.**

**Un nouvel outil de tri performant capable de traiter 9 tonnes de déchets par heure**

Face aux exigences relatives à l’extension nationale des consignes de tri à tous les emballages en plastique, l’Agglo Seine Eure, le SYGOM et le SETOM de l’Eure, qui représentent 450 000 habitants soit 70% de la population de l’Eure, se sont rapprochés, dès 2019, en vue de créer un nouveau centre de tri public mutualisé à Guichainville, et ont associé les services de la Région à leur réflexion pour s’assurer que leur projet répondait bien aux objectifs inscrits dans le volet « prévention et gestion des déchets » du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires pour la Normandie (SRADDET).

La conception et l’exploitation, pour une durée de 10 ans, du nouveau centre de tri a été confiée à la société TRIVALO 27, filiale du groupe PAPREC spécialiste du recyclage.

Le nouveau centre de tri, situé à Guichainville, disposera des technologies les plus performantes. La séparation des différents produits valorisables sera réalisée par une succession de cribles balistiques, à disques ainsi que par des séparateurs optiques, des aimants et deux machines à courant de Foucault capables de reconnaitre les matériaux selon leurs caractéristiques et leur composition chimique. Une centaine de tapis reliera l’ensemble des séparateurs.

Les vestiaires, bureaux, réfectoire, postes de travail… seront, par ailleurs, conçus de façon à accueillir les 43 agents, qui œuvreront au bon fonctionnement de ce nouvel outil, dans un environnement de travail optimisé.

Ainsi, le nouveau centre de tri permettra d’augmenter le taux de valorisation des déchets, d’une part grâce aux performances de l’outil, et d'autre part grâce à sa capacité à traiter de nouveaux déchets. La nouvelle chaîne de tri pourra traiter 9 tonnes par heure (contre 3, 6 actuellement), permettant ainsi d'augmenter la capacité de traitement de 17 000 à 35 000 tonnes par an.

**Des actions de sensibilisation des habitants à la protection de l’environnement**

Un circuit de visites pédagogiques dans le nouveau centre de tri sera également élaboré. A travers ce parcours attractif, les visiteurs (scolaires, particuliers, professionnels, …) seront sensibilisés aux consignes de tri, au recyclage et à la prévention des déchets grâce à une scénographie accompagnée d’ateliers pédagogiques. Ces ateliers seront axés sur des exercices ludiques de pratique du tri qui favorisent l’assimilation.

**Un investissement de près de 16,2 millions d’euros soutenu par la Région, l’ADEME et CITEO**

Ce projet a bénéficié d’aides financières à hauteur de 15 % de la part de de la Région Normandie, de l’ADEME et CITEO.

L’optimisation et la modernisation du parc normand des centres de tri font partie des objectifs que la Région a inscrit dans le volet « prévention et gestion des déchets » du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires pour la Normandie (SRADDET). A ce titre, la collectivité a attribué une subvention de 500 000 euros à ce projet de nouveau centre de tri public mutualisé entre les collectivités de l’est de l’Eure, qui traitera près de 20 % des recyclables triés en Normandie.

L’ADEME et CITEO interviennent respectivement à hauteur de 1,1 million d’euros et de 750 000 euros.

Contact presse Région Normandie :

Charlotte Chanteloup – tel : 06 42 08 11 68 – charlotte.chanteloup@normandie.fr